



# Passeport pour Assas

---

Guide de l'étudiant étranger





# Passeport pour Assas

---

Guide de l'étudiant étranger

**3 LE MOT DU PRÉSIDENT**

**4 BIENVENUE À ASSAS**

- 4 L'Université Panthéon-Assas
- 5 Les différents centres et leurs accès
- 6 Les cursus proposés
- 8 Votre interlocuteur privilégié: le service de l'Action internationale

**13 LES ÉTUDES À ASSAS**

- 13 Le système LMD
- 14 Le système ECTS
- 15 Les enseignements dispensés
- 15 Le calendrier universitaire
- 16 La vie étudiante à Assas

**19 ÉTUDIER À ASSAS À TITRE INDIVIDUEL**

- 19 Une condition préalable: maîtriser le français
- 21 Vous inscrire en L1
- 24 Vous inscrire en L2, L3, M1 et D.S.U.
- 25 Vous inscrire en M2
- 26 Votre scolarité

**27 ÉTUDIER À ASSAS DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGE**

- 27 Préinscription en ligne
- 28 Votre inscription administrative
- 28 Votre inscription pédagogique
- 29 Les cours
- 29 Les examens et les évaluations
- 30 Le certificat de droit français et européen

**31 ÉTUDIER À ASSAS DANS LE CADRE D'UN DOUBLE DIPLÔME OU D'UNE FORMATION INTÉGRÉE**

- 31 Une offre diversifiée
- 32 Les conditions générales

**33 ASPECTS PRATIQUES : PRÉPARER ET RÉUSSIR VOTRE SÉJOUR**

- 33 Lieux et références à connaître
- 34 Votre visa et votre titre de séjour
- 36 Vos finances: bourses et emploi
- 37 Votre budget
- 39 Les transports
- 41 Le logement
- 47 Votre santé
- 48 La restauration
- 49 Vos loisirs

**54 LES PRINCIPAUX CONSULATS ET AMBASSADES À PARIS**

**62 RÉPERTOIRE : LES COORDONNÉES ESSENTIELLES**



*Bienvenue, Welcome, Willkommen,  
Welkommen, Benvenuto, Bienvenido,  
Bemvindo...*

Chers étudiants,

Vous allez effectuer un séjour d'études à l'Université Panthéon-Assas, un établissement résolument ouvert vers l'Europe et l'international. En témoigne l'accueil de nombreux étudiants étrangers qui intègrent à titre individuel nos différentes formations en Licence, Master et Doctorat, les échanges d'étudiants par le biais des programmes d'échanges européens Erasmus ou des conventions bilatérales et enfin l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers.

L'Université Panthéon-Assas, qui a succédé à l'ancienne faculté de droit et des sciences économiques de Paris, bénéficie d'un grand savoir-faire en matière d'accueil des étudiants étrangers. Des dispositifs variés ont été créés, en particulier pour ceux d'entre vous qui viennent dans le cadre d'un programme d'échange, afin que votre séjour, au sein de notre établissement, soit une réussite. Ainsi, vous bénéficierez d'un accueil et d'un suivi personnalisés dans les bureaux du service de l'Action internationale.

Ce guide a été conçu pour faciliter la préparation de votre arrivée, pour apporter des réponses à vos interrogations sur les conditions de votre séjour académique et pour vous accompagner pendant la période d'intégration à la vie universitaire à Paris. Il réunit des renseignements sur le déroulement et les différents aspects de votre séjour : les démarches administratives, le logement, les transports, les loisirs etc.

Je souhaite vivement que votre séjour à Paris, et en particulier au sein de l'Université Panthéon-Assas, soit un succès et une expérience enrichissante sur les plans culturel, académique et personnel.

Bienvenue à l'Université Panthéon-Assas !

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Leyte'. The signature is fluid and cursive, written on a plain white background.

Guillaume Leyte  
Président de l'Université Panthéon-Assas



*L'Université Panthéon-Assas*

# BIENVENUE À ASSAS

## L'Université Panthéon-Assas

En venant étudier à l'Université Panthéon-Assas, vous rejoignez un établissement, riche d'une longue histoire, qui a succédé à l'ancienne Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, composante de la Sorbonne, installée au cœur du quartier latin depuis le XII<sup>e</sup> siècle. C'est à la suite des événements de mai 1968, conduisant à la division de l'Université de Paris en sept universités nouvelles, qu'a été créée, en 1971, l'Université Panthéon-Assas.

Elle dispense des formations dans les disciplines du droit, de la science politique, des sciences économiques, des sciences de gestion, des sciences de l'information et de la communication.

Si la faculté siège depuis 1774 place du Panthéon, les services et les salles d'enseignement de l'Université sont aujourd'hui répartis dans différents centres.

# Les différents centres et leurs accès

## CENTRE PANTHÉON

12 place du Panthéon 75005 Paris

Accès: RER B (Réseau express régional), station Luxembourg;

Métro: ligne 10, stations Cluny-La Sorbonne ou Maubert-

Mutualité; Bus: ligne 82 (arrêt: Luxembourg), lignes 86 et 87

(arrêt: Cluny), lignes 84 et 89 (arrêt: Mairie du 5<sup>e</sup>).

- Présidence
- Services administratifs
- Action internationale
- Master 2 et doctorat

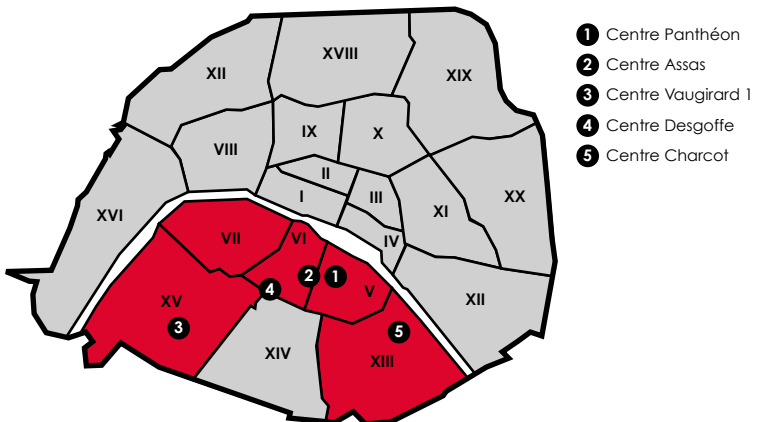
## CENTRE ASSAS

92 rue d'Assas 75006 Paris

Accès: RER B, station Port-Royal; Métro: ligne 4, station Vavin ou

ligne 12, station Notre-Dame-des-Champs.

- Deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) et première année de master (M1)
- Bibliothèque
- Service culturel
- Restaurants
- Service social des étudiants
- Pôle langues
- Scolarités (L2, L3, M1)
- Infirmierie
- CIO (Conseil, insertion professionnelle, orientation)
- Service des sports
- IFP (Département de sciences de l'information et de la communication)



Principaux centres

## CENTRE MELUN

19 rue du Château 77000 Melun

Accès : RER D, station Melun.

- Sclolarité licence (L1, L2, L3)
- Enseignements licence (L1, L2, L3)
- Bibliothèque

## CENTRE VAUGIRARD 1

391 rue de Vaugirard 75015 Paris

Accès: Métro ligne 12, station Convention.

- Enseignements de la première année de licence (L1)
- Sclolarité première année (L1)
- Centre de ressources en langues
- Bibliothèque

## CENTRE CHARCOT

36 rue Charcot 75013 Paris

Accès: Métro ligne 14, station Bibliothèque François Mitterrand  
ou ligne 6, station Chevaleret.

- Enseignements et services pédagogiques de la filière sciences de gestion
- Bibliothèque

## MAISON DES SCIENCES DE GESTION / MANAGEMENT SCIENCES HOUSE

1 rue Guy-de-la-Brosse 75005 Paris

Accès: Métro ligne 5, station Jussieu.

- Enseignements et services pédagogiques de la filière sciences de gestion
- CFFOP (Centre interdisciplinaire de formation à la fonction personnel)

---

Les informations relatives à l'université : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)

## Les cursus proposés

Selon vos objectifs, votre projet professionnel, votre établissement d'origine et votre matière de prédilection, vous pouvez choisir l'un des **3 dispositifs** mis en place pour organiser vos études à l'Université Panthéon-Assas.

### 1. À titre individuel

Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les débouchés proposés dans divers secteurs d'activité, notamment les métiers juridiques. Vous aurez ensuite la possibilité d'exercer dans le service public, en entreprise, en cabinet. Dans tous les cas, le master 2 constitue un diplôme de référence indispensable. De même si vous visez l'enseignement ou la recherche, sachez qu'il vous faudra nécessairement obtenir un doctorat.





Le centre Melun

Des formations juridiques spécifiques de niveau master 2 sont déclinées à l'intention des seuls étudiants étrangers. Il s'agit notamment **des diplômes supérieurs d'université (D.S.U.)**. Ils sont particulièrement adaptés à vos besoins si vous êtes titulaire d'un diplôme équivalent au master 1 en droit. En effet, leurs enseignements comprennent : des cours d'introduction au droit français public et privé, des directions d'études et de méthode selon la spécialisation choisie, des cours de licence et/ou de master 1 (cours magistraux et travaux dirigés) et des cours de perfectionnement en français. Les D.S.U. existent dans les 6 spécialisations suivantes :

- Droit administratif
- Droit civil
- Droit de l'Union européenne
- Droit des affaires et de l'entreprise
- Droit international privé
- Droit international public

D'autres formations spécialisées sont aussi accessibles : le **M2 Culture juridique française et européenne**, le **LL.M. de Droit français, européen et international des affaires**, le **LL.M. de Droit des affaires des pays arabes** et le **LL.M. in European Law**.

## 2. Dans le cadre d'un programme d'échange

De nombreux échanges d'étudiants ont été mis en place en partenariat avec des universités étrangères prestigieuses en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et en Australie. Au sein de l'Union européenne, ils s'effectuent pour la plupart dans le cadre du **programme Erasmus**. Pour en savoir plus : [www.europe-education-formation.fr/page/erasmus](http://www.europe-education-formation.fr/page/erasmus)

Par le biais de tels échanges (Erasmus ou coopération internationale), vous pouvez accomplir une partie de votre scolarité en France, pour une durée d'un semestre ou d'un an, et bénéficier de la validation académique de votre cursus en vue de l'obtention d'un diplôme de votre université d'origine.

### 3. Dans le cadre d'un double diplôme ou d'une formation intégrée

L'Université Panthéon-Assas a créé et gère des doubles cursus permettant à ses étudiants et à ceux d'une autre université de se côtoyer dans un cycle d'études conduisant à l'obtention d'un **double diplôme**.

Des formations « double diplômantes » en droit, fondées sur un cursus pluriannuel en alternance, ont été développées en association avec des universités renommées en Europe comme le King's College London, Humboldt-Universität de Berlin, Ludwig-Maximilians-Universität de Munich...

## Votre interlocuteur privilégié : le service de l'Action internationale

Que vous soyez inscrit à l'Université Panthéon-Assas à titre individuel, dans le cadre d'un programme d'échange, d'un double diplôme ou d'une formation intégrée, le service de l'Action internationale vous conseille durant votre séjour. Restant à votre disposition pour faciliter tant vos études que votre mobilité, il a mis en place une « *Charte de qualité pour l'accueil et la prise en charge du séjour des étudiants en programme d'échange* ». Cette charte est disponible sur [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International.

Le service de l'Action internationale se situe au :

#### CENTRE PANTHÉON

12 place du Panthéon 75005 Paris

Accès: Métro ligne 10, stations Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité; RER B: station Luxembourg;

Bus: ligne 82 (arrêt: Luxembourg), lignes 86 et 87 (arrêt: Cluny), lignes 84 et 89 (arrêt: Mairie du 5<sup>e</sup>).

- **Bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers**

Aile Soufflot, escalier M, 2<sup>e</sup> étage, bureau M12

- **Bureau des programmes d'échange (BPE)**

Aile Soufflot, escalier M, 2<sup>e</sup> étage, salle 5

---

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants: le lundi, le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Le mercredi et le vendredi de 14h00 à 16h30.

## Votre intégration

Un programme d'accueil complet est mis en place une semaine avant la rentrée universitaire. Il vous permet de vous familiariser avec votre nouvel environnement, de rencontrer les personnes en charge de

votre dossier, de découvrir l'Université Panthéon-Assas.

D'abord, le service de l'Action internationale organise **une réunion spécifique** à l'attention de tous les étudiants étrangers.

Si vous débutez une formation juridique, vous bénéficierez pendant **une semaine de cours d'introduction au droit et de méthodologie**, indispensables à la réussite de votre cursus à Assas. Le tuteur ayant dispensé ces cours sera disponible tant que vous en aurez besoin et tiendra des réunions régulièrement.

Ensuite, vous êtes convié à deux manifestations qui vous sont particulièrement destinées :

- Le petit-déjeuner d'accueil de l'Action internationale en présence du Président de l'université et des enseignants
- Une journée d'intégration par le sport durant laquelle vous ferez équipe avec un étudiant français qui pourra vous conseiller durant les premiers mois de votre scolarité

Vous pourrez également vous rendre aux « journées d'accueil » organisées par certains centres d'enseignement avant le début des cours (Assas, Vaugirard 1, Melun). Lors de ces journées, vous obtiendrez de nombreuses informations sur votre vie à l'université (scolarité, orientation, bibliothèques, pratiques sportives...)

*L'amphi 1000 au centre Assas*



## Votre suivi

Le service de l'Action internationale vous accompagne dans votre scolarité et vous propose une assistance adaptée à vos besoins.

Si vous êtes étudiant à titre individuel, le bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers vous donne la possibilité de contacter un conseiller pour des questions liées à votre orientation pédagogique.

Si vous étudiez dans le cadre d'un programme d'échange, d'un double diplôme ou d'une formation intégrée, le bureau des programmes d'échange (BPE) assure la liaison avec votre université d'origine. N'hésitez pas à le contacter en cas de difficultés rencontrées sur place ou si vous souhaitez joindre votre université. Les enseignants responsables des échanges à Assas peuvent aussi vous conseiller durant votre cursus.

---

Pour la gestion de votre scolarité et de votre inscription aux examens, adressez-vous à l'Action internationale si vous êtes en programme d'échange, et au service de la scolarité dont dépend votre diplôme si vous êtes en double diplôme ou formation intégrée ou inscrit individuellement.



## Vos contacts au service de l'Action internationale

**Chef du service : Dr. Georgia Schneider**

### À TITRE INDIVIDUEL

Vous dépendez du bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers. En fonction du diplôme que vous souhaitez préparer, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

- **1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de licence (L1-L3) et 1<sup>re</sup> année de master (M1)**

**Thaïs Kjellberg**

Tél. : +33 (0)144415533 - Fax : +33 (0)144415527

Mèl : thais.kjellberg@u-paris2.fr

- **2<sup>e</sup> année de master (M2) et DSU**

**Virginie Sebillé**

Tél. : +33 (0)144415531 - Fax : +33 (0)144415527

Mèl : virginie.sebille@u-paris2.fr

- **Coordination**

**Astrid Herzer**

### EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Selon votre pays d'origine, merci de vous présenter de préférence à la personne du bureau des programmes d'échange (BPE) responsable de votre zone géographique. Si cette personne est absente ou indisponible, ses collègues vous reçoivent également :

- **Grèce, Irlande, Portugal, Royaume-Uni**

**Maryna Vartanova**

Tél. : +33 (0)144415530 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : maryna.vartanova@u-paris2.fr

- **Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède**

**Valérie Clergue**

Tél. : +33 (0)144415535 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : valerie.clergue@u-paris2.fr

- **Amériques, Asie, Océanie et LL.M. in European Law**

**Marion Chenu**

Tél. : +33 (0)144415617 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : marion.chenu@u-paris2.fr

- **Allemagne, Autriche, Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie et Turquie**

**Astrid Herzer**

Tél. : +33 (0)144415529 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : astrid.herzer@u-paris2.fr

- **Espagne, Suisse, filières francophones**

**Carine Puigrenier**

Tél. : +33 (0)144415559 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : carine.puigrenier@u-paris2.fr

## EN DOUBLE DIPLÔME / FORMATION INTÉGRÉE

Merci de vous adresser en priorité à la personne gestionnaire du programme auquel vous participez :

### **Maryna Vartanova :**

Tél. : +33 (0)144415530 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : maryna.vartanova@u-paris2.fr

- University College Dublin
- University of Oxford
- University College London

### **Valérie Clergue :**

Tél. : +33 (0)144415535 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : valerie.clergue@u-paris2.fr

- Universidad Autonoma Barcelona
- Università « La Sapienza » Roma

### **Marion Chenu :**

Tél. : +33 (0)144415617 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : marion.chenu@u-paris2.fr

- Universidad Pontificia Bolivariana
- Universidad del Rosario
- Boston University School of Law
- University of California Hastings College of the Law
- Chicago Kent College of Law

### **Astrid Herzer :**

Tél. : +33 (0)144415529 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : astrid.herzer@u-paris2.fr

- Humboldt-Universität zu Berlin et King's College London (diplôme Juriste européen)
- Humboldt-Universität zu Berlin et Ludwig-Maximilians-Universität München (Cursus BerMuPa)
- Universität des Saarlandes Sarrebruck

### **Carine Puigrenier :**

Tél. : +33 (0)144415559 - Fax : +33 (0)144415686

Mèl : carine.puigrenier@u-paris2.fr

- Université de Fribourg
- Université royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh
- Université Nationale de Ho Chi Minh Ville



# LES ÉTUDES À ASSAS

## Le système LMD

Le système licence, master, doctorat (LMD) a été mis en place à l'Université Panthéon-Assas dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes. Les études sont organisées en 3 grades: **la licence** (*bachelor*) en 3 ans, **le master** (*master degree*) en 2 ans (la deuxième année peut être à finalité professionnelle, recherche ou indifférenciée) et **le doctorat** (*doctorate*) en 3 ans. Dans la plupart des cursus de niveau master proposés à Assas, une sélection est effectuée à l'entrée en M2 (sauf pour le master Journalisme: sélection en M1).

ANNÉES	8	<b>Doctorat</b> 180 crédits ECTS	Grade de DOCTEUR 480 crédits ECTS
	7		
	6		
5	<b>Master 2 (M2) Professionnel / Recherche</b> 60 crédits ECTS  <b>Master 1 (M1)</b> 60 crédits ECTS	Grade de MASTER 300 crédits ECTS	
4			
3	<b>Licence 3 (L3)</b> 60 crédits ECTS  <b>Licence 2 (L2)</b> 60 crédits ECTS  <b>Licence 1 (L1)</b> 60 crédits ECTS	Grade de LICENCE 180 crédits ECTS	
2			
1			
0			

Hall du centre Assas



## Le système ECTS

Il est destiné à faciliter la mobilité des étudiants en permettant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger. Il s'agit d'un système de crédits capitalisables et transférables d'un établissement à un autre et d'une grille de notes commune à toutes les universités. **Les crédits (ECTS)** correspondent au volume total de travail que l'étudiant doit fournir : un semestre correspond à 30 ECTS et une année universitaire à 60 ECTS.

La qualité du travail de l'étudiant est reflétée par les notes obtenues. Le tableau ci-dessous vous indique la correspondance entre les notes ECTS et les notes de l'Université Panthéon-Assas :

NOTE ASSAS	NOTE ECTS	DÉFINITION
Supérieure ou égale à 14/20	A	<b>EXCELLENT</b> : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures
Entre 12 et 14/20	B	<b>TRÈS BIEN</b> : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances
Entre 11 et 12/20	C	<b>BIEN</b> : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables
Entre 10,5 et 11/20	D	<b>SATISFAISANT</b> : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes
Entre 10 et 10,5/20	E	<b>PASSABLE</b> : le résultat satisfait aux critères minimaux
Entre 8 et 10/20	FX	<b>INSUFFISANT</b> : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit
Inférieure à 8/20	F	<b>ÉCHEC</b> : un travail supplémentaire considérable est nécessaire



# Les enseignements dispensés

Vous bénéficierez de deux types d'enseignements :

- Les cours magistraux, conférences en amphithéâtre, prononcées par les professeurs devant un large public (entre 200 et 1 000 personnes)
- Les travaux dirigés (TD), petits groupes de travail de 30 étudiants maximum, qui ont pour but d'approfondir les contenus des cours magistraux

Les enseignements se décomposent en deux catégories :

- Les enseignements fondamentaux (UEF) : 3h hebdomadaires de cours magistraux par matière, associés à des travaux dirigés (TD) obligatoires d'1 h 30 par semaine ; l'examen d'évaluation consiste en un écrit de 3h organisé en fin de semestre
- Les enseignements complémentaires (UEC) : 3h hebdomadaires de cours magistraux par matière, sans travaux dirigés ; l'examen d'évaluation semestriel est alors soit un oral, soit un écrit d'1 h 30

**Attention :** les cours étant dispensés en langue française, l'Université Panthéon-Assas s'assure que le niveau de connaissance des étudiants est suffisant pour leur permettre d'effectuer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

# Le calendrier universitaire

Ce calendrier, donné à titre indicatif, est susceptible de **modifications**. Un planning précis vous sera communiqué au moment de la rentrée.

COURS (PARIS)	1 <sup>er</sup> semestre	Octobre / janvier
	2 <sup>e</sup> semestre	Février / mai
TRAVAUX DIRIGÉS (PARIS)	1 <sup>er</sup> semestre	Octobre / janvier
	2 <sup>e</sup> semestre	Février / mai
EXAMENS	1 <sup>er</sup> semestre	Janvier
	2 <sup>e</sup> semestre	Mai
CONGÉS	Noël	Décembre / janvier
	Printemps	Avril
JOURS FÉRIÉS	Toussaint	1 <sup>er</sup> novembre
	Armistice 1918	11 novembre
	Fête du travail	1 <sup>er</sup> mai
	Armistice 1945	8 mai
	Ascension	Mai

## La vie étudiante

L'Université Panthéon-Assas met à votre disposition toutes ses ressources et tous ses services pour faciliter votre séjour et vous accompagner au mieux pendant la durée de votre cursus.

### Les associations d'étudiants

Pour tout savoir sur la vie associative à Assas, consultez le site Internet [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Vie étudiante. Vous y trouverez la liste thématique des associations (de diplômés, culturelles, solidaires, syndicales, sportives, confessionnelles) et des nombreuses activités proposées, comme le chant choral, le cinéma, le ski, le théâtre, les échanges européens... Visitez également le site du réseau des diplômés de l'Université Panthéon-Assas: [www.assas-alumni.org](http://www.assas-alumni.org)

### Les bibliothèques

L'Université Panthéon-Assas dispose d'un important réseau de bibliothèques composé de la bibliothèque universitaire (BU), des bibliothèques spécialisées des centres de recherche, des instituts ainsi que des salles de travail. Les étudiants peuvent aussi bénéficier d'un accès distant aux bases de données de la **bibliothèque numérique**. Toutes les informations concernant le réseau de bibliothèques sont disponibles sur [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Bibliothèques.

Principales bibliothèques auxquelles vous pouvez vous inscrire en présentant votre carte étudiant :

- **Bibliothèque Assas**  
92 rue d'Assas 75006 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 41 58 93
- **Bibliothèque Melun**  
19 rue du Château 77000 Melun  
Tél. : +33 (0)1 64 37 98 45
- **Bibliothèque Vaugirard (centre Vaugirard 1)**  
391 rue de Vaugirard 75015 Paris  
Tél. : +33 (0)1 55 76 16 09/10
- **Bibliothèque Cujas**  
**Sciences juridiques et économiques**  
2 rue Cujas 75005 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 07 79 87 - Fax: +33 (0)1 44 07 78 32  
<http://biu-cujas.univ-paris1.fr>
- **Bibliothèque Sainte-Barbe**  
4 rue Valette 75005 Paris  
Tél. : +33 (0)1 56 81 76 96 - Fax: +33 (0)1 46 34 15 53

## AUTRES BIBLIOTHÈQUES ACCESSIBLES :

- **Bibliothèque Sainte-Geneviève**  
10 place du Panthéon 75005 Paris  
Tél. : +33 (0)144419797  
[www-bsg.univ-paris1.fr](http://www-bsg.univ-paris1.fr)
- **Bibliothèque de l'Université Paris-Dauphine**  
**CADIST Éco-Gestion**  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75016 Paris  
Tél. : +33 (0)144054094  
[www.bu.dauphine.fr](http://www.bu.dauphine.fr)
- **Bibliothèque nationale de France (BNF) (Site François Mitterrand)**  
Quai François Mauriac 75013 Paris  
Tél. : +33 (0)153795959  
[www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)
- **Bibliothèque publique d'information (BPI)**  
Rue Beaubourg, 75004 Paris  
Tél. : +33 (0)144781275  
[www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)

---

Des bases de données sont accessibles à distance via la bibliothèque numérique.

La bibliothèque d'Assas



## Accès Internet, messagerie personnelle et cours en vidéo

Votre inscription vous donne droit à une adresse électronique personnelle de type prenom.nom@etudiants.u-paris2.fr, indiquée sur votre certificat de scolarité et accessible sur la messagerie de l'Université Panthéon-Assas. Certains cours dispensés sont mis en ligne et disponibles en vidéo. De plus, plusieurs points d'accès Wifi vous permettent de vous connecter librement au réseau Internet depuis votre ordinateur portable. Les principaux centres (Assas, Panthéon, Vaugirard, Charcot) sont équipés de bornes, dont la présence est signalée par une affichette « zone WiFi ». Toutes les modalités d'utilisation sont expliquées sur le site de l'université à l'adresse suivante : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Vie étudiante > Services numériques.

## D'autres services à connaître

- **Médecine préventive**

**SIUMPPS Sorbonne Universités**

15 rue de l'École de médecine 75006 Paris

Tél.: +33 (0)141511000

- **Infirmierie**

**Centre Assas**

92 rue d'Assas 75006 Paris, bureaux 127 et 128

Tél.: +33 (0)144415764

- **Relais Handicap Santé**

**Centre Assas**

92 rue d'Assas 75006 Paris

Tél.: +33 (0)144415804

- **Service social des étudiants**

**Centre Assas**

92 rue d'Assas 75006 Paris, Bureau 126

Tél.: +33 (0)144415778

- **Service culturel**

**Centre Assas**

92 rue d'Assas 75006 Paris, Bureau 211

Tél.: +33 (0)144415746

- **Service des sports**

**Centre Assas**

92 rue d'Assas 75006 Paris

Tél.: +33 (0)144415779

# ÉTUDIER À ASSAS

## À TITRE INDIVIDUEL

### Une condition préalable : maîtriser le français

Tous les cours sont dispensés en français. Par conséquent, quel que soit le cursus choisi, il est impératif de maîtriser cette langue.

Pour connaître **les diplômes de langue française exigés** et le niveau requis en fonction du diplôme pour lequel vous vous portez candidat à l'Université Panthéon-Assas, reportez-vous à la page suivante.

Sont dispensés d'évaluation :

- **Les candidats ressortissants des pays francophones où le français est langue officielle**  
Benin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Monaco, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo
- **Les candidats ressortissants des pays où le français n'est pas la seule langue officielle, à condition qu'ils aient effectué toute leur scolarité secondaire dans un établissement francophone**  
Belgique, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mauritanie, Rwanda, Seychelles, Suisse, Tchad, Vanuatu
- **Les candidats issus des établissements comportant des sections bilingues francophones figurant sur la liste du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Affaires étrangères**

Quel que soit le diplôme préparé, votre inscription définitive à **l'Université Panthéon-Assas est subordonnée à la reconnaissance du diplôme que vous avez obtenu antérieurement.** Cette validation est effectuée par une commission qui évalue votre niveau pédagogique.



**DEL F / DALF**  
Diplôme d'études en  
langue française / Diplôme  
approfondi de langue  
française

**TCF**  
Test de connaissance du  
français

**GRILLE DU CONSEIL  
DE L'EUROPE**

**DIPLOME CONCERNÉ**

**TEF**  
Test d'évaluation de français

<b>DSU</b> Diplôme supérieur d'université	B2	<b>Niveau 4</b> intermédiaire avancé 400-499 points	<b>Niveau 4</b> intermédiaire 541-698 points	DEL F B2
<b>L1, L2, L3, M1</b> Licence et 1 <sup>er</sup> année de Master	C1	<b>Niveau 5</b> supérieur 500-599 points	<b>Niveau 5</b> supérieur 699-833 points	DALF C1
<b>M2</b> 2 <sup>e</sup> année de Master	C2	<b>Niveau 6</b> supérieur avancé 600-699 points	<b>Niveau 6</b> supérieur 834-900 points	DALF C2



Salle de travaux dirigés

## Vous inscrire en : L1

Il existe différentes procédures d'admission en fonction de votre situation. En règle générale, les procédures de demande d'inscription se déroulent entre mi-novembre et mi-janvier (entre la mi-mars et la mi-avril pour les cas de dispense).

Pour déterminer la procédure à suivre, consultez le tableau sur la page internet suivante : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International > Etudiants étrangers > Les procédures d'inscription.

### A. VOUS DÉPENDEZ DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ADMISSION PRÉALABLE (DAP)

La procédure de demande d'admission préalable (DAP) est nationale et obligatoire. Vous pouvez solliciter votre admission auprès de 3 universités françaises différentes (liste des universités sur [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)). Pour être admis à Assas, vous devez être titulaire d'un des diplômes de langue française exigés (TCF-DAP, TEF ou DALF de niveau C1).

Deux procédures d'admission préalable sont ouvertes, que vous résidiez en France ou à l'étranger :

- **Vous résidez à l'étranger**

« Dossier blanc » à retirer auprès du service culturel de l'ambassade de France ou à « l'espace CampusFrance » de votre pays d'origine (liste des sites consultable sur [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)). Le dossier d'inscription est également téléchargeable sur le site [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) > enseignement supérieur > Venir étudier en France. Il doit être remis au service culturel du poste diplomatique de votre lieu de résidence avant le 22 janvier de chaque année.

- **Vous résidez en France et êtes titulaire d'un titre de séjour d'une validité d'au moins un an**

« Dossier vert » à télécharger sur le site [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) > enseignement supérieur > Venir étudier en France puis à retourner au bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers pour le 22 janvier de chaque année au plus tard.

Si Assas est votre premier choix dans le cadre de la procédure de DAP, vous avez la possibilité de passer le TCF (Test de connaissance du français) lors d'une session annuelle unique (en général au mois de février) organisée dans les locaux de l'Université Panthéon-Assas. Vous pouvez également passer ce test en vous adressant directement au Centre international d'études pédagogiques (CIEP: [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)).

---

**Les pays de l'Espace économique européen (EEE) sont les pays de l'Union européenne :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, **auxquels il faut rajouter :** l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

*Le centre Assas de nuit*







La bibliothèque d'Assas

## **B. VOUS ÊTES DISPENSÉ DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ADMISSION PRÉALABLE (DAP)**

Vous pouvez effectuer votre demande d'inscription directement auprès du bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers. À cet effet, vous devez posséder un des diplômes de langue française exigés par Assas, sauf dispenses (*voir le tableau récapitulatif page 21*).

Vous devez saisir votre candidature en ligne sur le site Internet : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International > Étudiants étrangers

## **C. VOUS DÉPENDEZ DE LA PROCÉDURE ADMISSION POSTBAC (APB)**

### **• Pour une demande d'inscription en 1<sup>re</sup> année de licence**

Vous devez suivre la procédure nationale d'inscription en ligne « Admission Post-Bac » en vous connectant sur le site Internet de notre Université en visitant : Vie étudiante / Organisation des études / Inscriptions.

Pour plus de renseignements contacter la scolarité de 1<sup>re</sup> année de Licence située au :

Centre Vaugirard 1

391 rue Vaugirard 75015 Paris

Tél. : +33 (0)155 76 16 17

Mèl : [scolaritesvaugirard@u-paris2.fr](mailto:scolaritesvaugirard@u-paris2.fr)

## Vous inscrire en : L2, L3, M1 et D.S.U.

L'établissement dans lequel vous souhaitez étudier est le seul habilité à valider votre formation antérieure. En choisissant l'Université Panthéon-Assas, vous relevez donc des procédures et modalités qui lui sont propres.

Pour effectuer une demande d'inscription, vous pouvez **saisir votre demande en ligne** sur le site [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International > Étudiants étrangers.

La procédure d'inscription est ouverte de la mi-mars à la mi-avril (pour la rentrée universitaire de la même année).

---

**Attention :** Un diplôme peut être validé par un établissement et ne pas l'être par un autre. En outre, l'admission (pour toutes disciplines et toutes années d'études) dépend de votre niveau académique ainsi que des possibilités d'accueil. C'est pourquoi il est vivement conseillé d'effectuer des demandes auprès de plusieurs établissements.





*La galerie Soufflot au centre Panthéon*

## Vous inscrire en M2

La procédure se déroule en deux étapes :

- **La demande de reconnaissance de votre diplôme**

Vous pouvez **saisir votre demande en ligne** sur le site [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)  
> International > Étudiants étrangers.

Pour la majorité des M2, la période de candidature est fixée entre mi-octobre et fin décembre de l'année précédant la rentrée universitaire. Pour certains M2 dont la liste est détaillée sur [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International > étudiants étrangers, la période de candidature se prolonge jusqu'au mois de mars (pour la rentrée universitaire de la même année).

- **La sélection par les responsables de Master 2**

Si votre diplôme est validé, les professeurs responsables des masters examinent ensuite votre candidature. La réponse à votre demande d'inscription vous est alors communiquée par le service des scolarités de M2.

---

**N'oubliez pas que l'accès à la deuxième année de master (M2) est particulièrement sélectif.**



Inauguration du centre Assas

## Votre scolarité

Si votre candidature est retenue, vous serez convoqué au bureau des étudiants titulaires de diplômes étrangers pour la vérification de vos diplômes et justificatifs de français. Votre admission ne sera définitive qu'après cette étape (sauf Master 2).

Les candidats admis pourront ensuite s'inscrire en ligne. L'inscription se déroule en trois temps :

- **L'inscription administrative**

Incluant le paiement des droits d'inscription (dont sont dispensés les étudiants boursiers), vous permet d'obtenir votre carte étudiant ([www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Vie étudiante).

- **L'inscription pédagogique**

Consiste à choisir les matières que vous souhaitez étudier ; au préalable, une réunion d'information sera organisée en présence d'un conseiller pédagogique (droit/science-politique/ gestion-économie) pour vous renseigner sur le déroulement de vos études, vous donner des indications sur le choix des matières enseignées et les différentes modalités d'examen.

- **L'inscription en groupe de travaux dirigés (TD)**

Consiste à choisir les horaires des groupes de TD rattachés aux matières que vous avez choisies pendant l'inscription pédagogique.

---

Si vous êtes étudiant en L1, vous pouvez également bénéficier d'un tutorat. Renseignements et inscriptions auprès du service des scolarités du centre Vaugirard 1.



# Étudier à Assas

## Dans le cadre d'un programme d'échange

### Préinscription en ligne

C'est votre université d'origine qui procède à votre sélection. Vous devez compléter le formulaire de préinscription en ligne avant le :

- 30 juin de chaque année pour un séjour au premier semestre ou pour l'année entière
- 30 novembre de chaque année pour un séjour au deuxième semestre.

Il vous faudra imprimer la fiche personnelle et la retourner par courrier au Bureau des Programmes d'Échange (BPE) accompagnée d'une photo d'identité.

Après vérification par le BPE, vous recevrez un e-mail de validation avec un fichier joint : votre **attestation d'admission**. Vous recevrez alors un code indispensable pour votre inscription administrative.

L'amphi 600 au centre Vaugirard 1





Jacques Cujas (grand jurisconsulte français, 1520-1590) au centre Panthéon

## Inscription administrative

Muni de votre code, il vous faudra vous connecter à nouveau pour effectuer votre inscription administrative.

En qualité d'étudiant en programme d'échange, **vous êtes exonéré des droits d'inscription**. Toutefois, vous êtes dans l'obligation d'avoir une assurance maladie qui vous couvre pendant toute la durée de votre séjour d'études en France.

---

Des cours de français facultatifs et gratuits vous sont proposés. Au début de l'année, un test de langue est organisé afin de déterminer votre niveau. Il est possible de préparer le « Certificat français de spécialité ».

## Inscription pédagogique

Votre inscription pédagogique (choix des matières) se fait uniquement à votre arrivée à Paris.

Vous avez la possibilité de choisir les matières étudiées, de L1 à M1, en fonction du « learning agreement » (contrat d'études) établi avec le coordinateur de votre université d'origine. Pour connaître les cours proposés aux étudiants en programme d'échange, connectez-vous sur le site Internet [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr). Les plannings de cours, actualisés tous les ans au moment de la rentrée, sont également disponibles sur internet. Si vous décidez de modifier votre choix (dans le délai imparti), informez-en votre université d'origine pour que la validation académique de votre scolarité à Assas soit assurée.

## Les cours

Dans le cadre d'un programme d'échange, vous pouvez suivre des cours à partir de la L1 et jusqu'au M1 inclus. Vous avez accès au détail des cours selon les disciplines sur [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > International > Programme d'échange. Le nombre de crédits ECTS varie selon les enseignements suivis. Voici le tableau qui vous indique le nombre de crédits ECTS alloués aux cours et TD par discipline :

COURS	COURS MAGISTRAL (CM)	CM+TRAVAUX DIRIGÉS (TD)
Droit et Science Politique	3 h00 > <b>4 ECTS</b>	<b>9 ECTS</b> (6 ECTS pour droit pénal et procédure pénale)
Sciences économiques et d'administration économique et sociale	3 h00 > <b>4 ECTS</b> 2 h00 > <b>3 ECTS</b>	<b>7 ECTS</b> <b>6 ECTS</b>
Sciences de gestion	3 h00 > <b>4 ECTS</b>	<b>7 ECTS</b>
Information-communication	<b>5 ECTS</b>	<b>7.5 ECTS</b>

## Les examens et les évaluations

Vous avez l'obligation de rester à l'Université Panthéon-Assas jusqu'à la fin de chaque session d'examen car il est impossible d'organiser des épreuves anticipées. Les certificats des résultats obtenus sont adressés directement à votre université d'origine (en mars pour le premier semestre et en juillet pour le second semestre).

L'Université Panthéon-Assas ne vous délivrera pas de diplôme. En revanche, vos résultats seront pris en compte pour l'obtention du diplôme que vous préparez dans votre université d'origine, grâce à une validation académique en crédits ECTS.

Les cours et les TD sont notés séparément. Les crédits ECTS ne sont attribués que si la matière est validée. Pour cela, il faut que la moyenne des deux notes obtenues soit au moins égale à 5/10 ou 10/20. Un TD ne peut pas être validé sans le cours correspondant. L'inscription dans les TD et aux examens est prise en charge par le bureau des programmes d'échange. Celui-ci reste constamment à votre disposition pour vous indiquer les démarches à effectuer et gérer les problèmes relatifs aux examens.



## Le certificat de droit français et européen

Si vous êtes étudiant en droit, l'Université Panthéon-Assas vous propose de préparer un diplôme d'université, **le certificat de droit français et européen**. La délivrance du certificat fait l'objet d'une délibération à la fin du mois de juin. Le diplôme vous est adressé directement à votre adresse personnelle. En cas d'échec à la session d'examen de juin, vous pouvez passer les épreuves de la session de septembre dans les matières où votre note est inférieure à 10/20.

### Certificat élémentaire

Si vous séjournez **un semestre** à Paris, vous avez la possibilité d'obtenir le certificat élémentaire de droit français et européen aux conditions suivantes :

- Vous présenter aux examens dans cinq matières minimum, dont deux en droit français ou européen avec travaux dirigés
- Obtenir une note moyenne à l'ensemble des matières supérieure ou égale à 10/20

Lorsque vous avez suivi plus de cinq enseignements, la moyenne pour l'obtention du certificat élémentaire est calculée à partir des cinq meilleures notes obtenues parmi les enseignements suivis.

### Certificat supérieur

Si vous séjournez **une année** à Paris, vous avez la possibilité d'obtenir le certificat supérieur de droit français et européen aux conditions suivantes :

- Vous présenter aux examens dans dix matières minimum (cinq par semestre minimum), dont deux en droit français ou européen avec travaux dirigés au premier semestre et au second semestre de l'année universitaire
- Obtenir une note moyenne à l'ensemble des matières supérieure ou égale à 10/20

Lorsque vous avez suivi plus de dix enseignements, la moyenne pour l'obtention du certificat supérieur est calculée à partir des dix meilleures notes obtenues parmi les enseignements suivis.

---

Les étudiants en programme d'échange à l'année ne peuvent prétendre obtenir le certificat élémentaire.



# ÉTUDIER À ASSAS

DANS LE CADRE D'UN DOUBLE  
DIPLÔME OU D'UNE FORMATION  
INTÉGRÉE

## Une offre diversifiée

L'Université Panthéon-Assas organise des doubles diplômes en collaboration avec:

- La Humboldt-Universität de Berlin et la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich (cursus BerMuPa)
- L'Université Autonoma de Barcelone (UAB)
- L'University College Dublin (UCD)
- L'Université de Rome « La Sapienza »
- L'Université de Fribourg en Suisse
- L'Université de Rosario en Colombie
- L'Université Pontificia Bolivariana de Colombie
- Boston University School of Law
- University of California Hastings College of the Law
- Chicago Kent College of Law
- Université royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh
- Université Nationale de Ho Chi Minh Ville

*Journée portes ouvertes au centre Vaugirard 1*



Le diplôme « Juriste européen » a été mis en place dans le cadre d'une convention tripartite entre l'Université Panthéon-Assas, la Humboldt-Universität de Berlin et le King's College London.

En droit, des formations intégrées d'un an en association avec l'Université d'Oxford ainsi que l'University College London (UCL) et de deux ans en collaboration avec l'Université de la Sarre en Allemagne sont également offertes.

## Les conditions générales

C'est votre université d'origine, partenaire de l'Université Panthéon-Assas, qui procède à la sélection des candidats et transmet les informations requises au bureau des programmes d'échange. Celui-ci vous adresse par la suite des informations sur les modalités d'inscription en ligne et le programme d'accueil.

Dès votre arrivée, une réunion pédagogique vous permet de vous informer sur le déroulement de votre scolarité et d'obtenir des précisions sur les matières enseignées. Vous pouvez consulter le contenu des formations et le programme des cours dispensés sur le site Internet de l'Université : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)

En ce qui concerne le montant des frais de scolarité dont vous devez vous acquitter, ils sont variables selon la formation suivie. Leur paiement dépend de l'accord conclu avec votre université d'origine.

Vous effectuez votre inscription à votre arrivée à Paris, auprès du service des scolarités gestionnaire de votre diplôme. C'est à ce même service qu'il faudra vous adresser en cas de problème lié au choix des matières étudiées ou aux examens.





*Bibliothèque du centre Assas*

# ASPECTS PRATIQUES

---

## PRÉPARER ET RÉUSSIR VOTRE SÉJOUR

### Lieux et références à connaître

#### **ALLIANCE FRANÇAISE**

101 boulevard Raspail 75006 Paris

Tél.: +33 (0)142 84 90 00

[www.alliancefr.org](http://www.alliancefr.org)

Accès: Métro ligne 4, station Saint-Placide ou ligne 8, station Notre-Dame-des-Champs.

#### **CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CNOUS)**

##### **Pilotage des CROUS**

69 quai d'Orsay 75007 Paris

Tél.: +33 (0)144 18 53 00

[www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)

Accès: RER C, Métro ligne 8 ou ligne 13, station Invalides.

## CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

### CROUS de Paris

39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris

Tél.: +33 (0)1 40 51 36 00

[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)

Accès: RER B, station Port-Royal.

## CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (CIUP)

### Maison Internationale

17 boulevard Jourdan 75014 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 16 64 00

[www.ciup.fr](http://www.ciup.fr)

Accès: RER B, station Cité Universitaire.

Entre septembre et novembre, les plateformes d'accueil pour les étudiants étrangers en mobilité à Paris vous permettront de rencontrer tous les services dont vous aurez besoin pour effectuer vos démarches administratives.

## INTERNET

Source d'informations considérable et de nombreux sites sont consacrés aux étudiants. N'hésitez pas à vous connecter par exemple sur :

- [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)
- [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

## Votre visa et votre titre de séjour

Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Espace Économique Européen, vous n'avez besoin ni de visa ni de titre de séjour.

Si vous êtes citoyen de l'un des dix nouveaux pays européens (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie) et que n'êtes pas titulaire d'un diplôme équivalent au master, vous devrez posséder un titre de séjour afin d'obtenir un emploi en France.

Si vous êtes étudiant **non ressortissant d'un pays de l'Espace Économique Européen ou de la Confédération helvétique**, vous devez être titulaire d'un visa « long séjour étudiant » et d'un titre de séjour.

## Obtenir votre visa

Cette démarche est à effectuer avant votre départ pour Paris. Vous obtiendrez des informations auprès du consulat de France le plus proche de votre domicile ou sur le site du ministère des Affaires étrangères [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

---

**Attention :** muni d'un visa touristique, il vous sera impossible de régulariser votre situation en France.

## Obtenir votre titre de séjour

Il vous faut accomplir cette formalité dès votre arrivée en France. Pour savoir comment procéder en fonction de votre situation, référez-vous au tableau récapitulatif ci-dessous :

VOTRE SITUATION	OÙ VOUS ADRESSER ?
<p><b>Lieu de résidence : Paris</b> Première demande</p>	<p><b>De mi-septembre à mi-novembre</b> <b>Bureau d'accueil des étudiants en mobilité</b> CIUP - Maison internationale 17 boulevard Jourdan 75014 Paris Tél. : +33 (0)1 44 16 64 00 Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30. <b>Le reste de l'année universitaire</b> <b>Le Centre des étudiants étrangers</b> 13 rue Miollis 75015 Paris Prendre rendez-vous au : +33 (0)1 53 71 51 68</p>
<p><b>Lieu de résidence : Paris</b> Renouvellement</p>	<p>Consultez le site Internet de la <b>Préfecture de Police de Paris</b> : <a href="http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr">www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr</a></p>
<p><b>Lieu de résidence : Banlieue parisienne</b> Première demande ou renouvellement</p>	<p>Contactez le bureau des étrangers de la <b>Préfecture ou Sous-Préfecture du lieu de votre domicile</b>. Toutes les coordonnées sont répertoriées sur le site : <a href="http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr">www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr</a></p>

Le Panthéon





## Vos finances : bourses et emploi

### Bénéficiaire d'une bourse

Il existe différents types d'aides financières destinées à soutenir votre projet de mobilité.

Votre premier interlocuteur demeure l'Ambassade de France dans votre pays d'origine.

Quel que soit le type de bourse sollicitée, n'oubliez pas que les demandes d'aide se font très tôt au cours de l'année universitaire précédant votre venue en France. À titre d'exemple, reprenez que les demandes de bourse d'excellence Eiffel doivent être retournées à l'Université Panthéon-Assas au mois de novembre pour l'année universitaire suivante (exemple : novembre 2014 pour l'année universitaire 2015-2016).

Les principales bourses sont les suivantes :

- Les bourses accordées par le gouvernement de votre pays d'origine
- Les bourses allouées par le gouvernement français, comme la bourse d'excellence Eiffel Eiffel ( [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Etudiants étrangers > Financements)
- Les bourses attribuées par les collectivités territoriales, comme la bourse d'accueil Master Île-de-France du Conseil régional d'Île-de-France ([www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/bourse-accueil-master-ile-france](http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/bourse-accueil-master-ile-france))
- Les bourses octroyées par les organisations internationales ou non gouvernementales, comme l'Agence Universitaire de la Francophonie ([www.auf.org](http://www.auf.org))

Par ailleurs, diverses possibilités de financement existent pour les doctorants souhaitant effectuer toute ou une partie de leur thèse à l'Université Panthéon-Assas. Le service de l'Action internationale leur fournit une aide ciblée à la recherche de bourse.

Pour toute bourse ou demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

- **La cellule « Financements européens et internationaux »**

Anaïs Couté

[anaïs.coute@u-paris2.fr](mailto:anaïs.coute@u-paris2.fr)

Tél. : +33 (0)1 44 41 55 34 / Fax : +33 (0)1 44 41 56 86



## Trouver un emploi

Muni de votre carte de séjour temporaire mention « étudiant », vous avez la possibilité d'exercer une activité professionnelle, à titre accessoire et à temps partiel, pendant la durée de vos études. Il vous est possible de contacter :

- **La Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle**

(Lorsque vous résidez à Paris)

**Direction départementale du Travail (DDTEFP)**

127 bd de la Villette 75010 Paris

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

Tél. : +33 (0)1 44 84 41 16 (de 14h00 à 16 h 00)

Accès : Métro lignes 2, 5 ou 7 bis, station Jaurès.

- **La Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)**

Bureau d'accueil des étudiants en mobilité (BAEM)

Maison Internationale, 17 boulevard Jourdan 75014 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 16 64 00

Accès : RER B, station Cité Universitaire.

- **Le CROUS**

Pôle emploi étudiant, 39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris

Tél. : +33 (0)1 40 52 29 05

usp.crous@pole-emploi.fr

Accès : RER B, station Port Royal.

## Votre budget

La vie à Paris est chère. Les quelques prix ci-dessous peuvent vous donner une idée du coût de la vie :

- **Une baguette de pain**

1 €

- **Un sandwich**

Entre 3 € et 7 €

- **Un café**

Entre 2,20 € au comptoir et jusqu'à 4 € en salle

- **Un repas au restaurant**

Entre 7,50 € (snack, restauration rapide, « formules ») et 15 € à 20 € minimum (restauration classique)

- **Une place de cinéma (tarif étudiant)**

Entre 6,50 € et 6,90 €

Pour séjourner dans de bonnes conditions, il vous faut donc prévoir un budget conséquent, soit environ **1000 € par mois**.

---

**Vous devez justifier de ressources suffisantes pendant votre séjour pour l'obtention d'un visa et d'un titre de séjour.**

À titre indicatif, voici un exemple de budget mensuel :

- **Logement**

Résidence universitaire : de 300 à 700 €

Foyers : de 300 à 800 €

Studio dans le secteur privé : 600 € minimum

- **Alimentation**

200 €

- **Transports (Navigo 2 zones)**

Environ 65 €

- **Fournitures scolaires**

De 50 à 100 €

- **Loisirs (adhésions sportives, sorties...)**

150 €

- **Total**

De 900 € à 1 500 €

Songez aussi aux dépenses supplémentaires liées à votre installation :

- Paiement de la caution (en général 2 mois de loyer)
- Ouverture des compteurs (eau, électricité)
- Assurance habitation
- Équipement de votre logement
- Frais d'inscription
- Assurance maladie

Il vous est conseillé d'ouvrir **un compte bancaire** dès votre arrivée en France. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous avec un conseiller dans la banque de votre choix qui vous indiquera la démarche à suivre (documents à fournir : copie de votre pièce d'identité, justificatif de domicile, carte d'étudiant).







## Les transports

### Pour rejoindre le centre Panthéon, où se trouve le service de l'Action internationale

#### DEPUIS L'AÉROPORT CHARLES DE GAULLE, ROISSY

- **En RER**

Prendre le RER B (direction Paris, Saint-Rémy-lès-Chevreuse ou Robinson) et descendre à l'arrêt Luxembourg; le trajet dure 40 minutes.

- **En bus**

Prendre le « Roissy bus » au terminal 1 ou 2 de l'aérogare et descendre au terminus à Opéra (angle de la rue Scribe et de la rue Auber) puis prendre le bus 27 (direction Claude Regaud/ porte d'Ivry) et descendre à l'arrêt École; le trajet total dure environ 1h, voire 1 h 30 (en fonction de la circulation).

#### DEPUIS L'AÉROPORT D'ORLY

- **En Orlyval et RER B**

Prendre l'Orlyval à l'aéroport jusqu'au terminus; prendre ensuite le RER B à Antony (direction Paris, aéroport Charles de Gaulle, Mitry-Claye) et descendre à la station Luxembourg; le trajet dure environ 30 minutes.

- **En bus Orlybus et RER B**

Prendre le bus jusqu'au terminus (Denfert-Rochereau) puis le RER B (direction Paris, aéroport Charles de Gaulle, Mitry-Claye) et descendre à la station Luxembourg; le trajet dure 32 minutes (30 minutes de bus et 2 minutes de RER).

## DEPUIS LA GARE DU NORD (EUROSTAR)

- **En RER B**

Prendre le RER B (direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse ou Robinson) et descendre à la station Luxembourg; le trajet dure 8 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.

- **En bus**

Prendre le bus 38 (direction Porte d'Orléans) et descendre à l'arrêt Luxembourg; le trajet dure 30 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.

## DEPUIS LA GARE DE L'EST

- **En Métro**

Prendre la ligne 4 (direction Porte de Clignancourt) et descendre à la station Gare du Nord puis prendre le RER B (direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse) et descendre à la station Luxembourg; le trajet dure 8 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.

- **En bus**

Prendre le bus 38 (direction Porte d'Orléans) et descendre à l'arrêt Luxembourg; le trajet dure 25 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.

## DEPUIS LA GARE DE LYON

- **En RER A**

Prendre le RER A (direction Saint-Germain-en-Laye) et changer à la station Châtelet les Halles puis prendre le RER B (direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse) et descendre à la station Luxembourg; le trajet dure 8 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.

- **En bus**

Aller à pied jusqu'au Pont d'Austerlitz/Quai de la Rapée puis prendre le bus 63 (direction de Porte de la Muette), descendre à l'arrêt: Monge/Mutualité; le trajet dure 7 minutes et coûte l'équivalent du prix d'un ticket de métro.





Le tramway parisien

## Utiliser les Transports en commun

Paris et sa banlieue sont desservies par un réseau de transports en commun dense (Métro, bus, tramway, Réseau express régional - RER), organisé en plusieurs zones (de 1 à 8) définies selon la gare de destination. Les tarifs varient en fonction de ces zones et du titre de transport choisi. Vous trouverez toutes les informations relatives au réseau, aux tarifs et aux horaires sur le site Internet: [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)

---

Les transports en commun ne fonctionnent pas la nuit, à l'exception d'un service spécial de bus (les Noctabus) qui circule à Paris et en banlieue.

## Le logement

Trouver un logement à Paris peut s'avérer difficile. C'est pourquoi il est recommandé d'entreprendre cette recherche le plus tôt possible.

---

L'Université Panthéon-Assas ne dispose pas de logements pour ses étudiants.

## Les hébergements provisoires à votre arrivée à Paris

En attendant de trouver un logement définitif, vous pouvez contacter des organismes qui proposent des logements de type hôtelier destinés à des séjours courts (quelques semaines maximum). Les tarifs sont pratiqués à la nuitée.

- **Centre International de séjour Jean Monnet (FIAP)**

Séjour de 3 mois maximum

30 rue Cabanis 75014 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 13 17 00

[www.fiap.asso.fr](http://www.fiap.asso.fr)

- **Centre international de séjour de Paris (CISP)**

Séjour de quelques jours seulement

**CISP Ravel**

6 avenue Maurice Ravel 75012 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 75 60 04

**CISP Kellermann**

17 boulevard Kellermann 75013 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 58 96 00

[www.cisp.asso.fr](http://www.cisp.asso.fr)

- **Auberges de Jeunesse**

- **Fédération des auberges de jeunesse unies (FUAJ)**

Cet organisme vous fournira la liste des auberges de jeunesse parisiennes.

27 rue Pajol 75018 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 89 87 27

[www.fuaj.org](http://www.fuaj.org)

- **B.V.J.**

Séjour de quelques jours seulement.

20 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 00 90 90

[www.bvjhotel.com](http://www.bvjhotel.com)

Montmartre





## Les principales possibilités de logement

Vous pouvez opter pour différents types de logements en fonction de votre budget et de vos préférences : cité universitaire, foyer, résidence privée, colocation, hébergement en famille d'accueil, location... Pour information, sachez que le prix moyen d'un studio à Paris est compris entre 600 et 900 €.

### LE LOGEMENT EN CITÉ UNIVERSITAIRE

- **CROUS (Centre régional des œuvres universitaires)**

Petites annonces sur place et nombreuses offres recensées (foyers, résidences, logements en ville, logement contre emploi...)

#### **Service logement**

39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris

logement@crous-paris.fr

#### **Service logement en ville**

Tél. : +33 (0)1 40 51 36 00

[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr) > Service aux étudiants > Vous loger

#### **CIUP (Cité Internationale Universitaire de Paris)**

Logements destinés aux étudiants de niveau master 1 minimum

#### **Bureau d'accueil des étudiants en mobilité (BAEM)**

17 boulevard Jourdan 75014 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 16 64 00

[www.ciup.fr](http://www.ciup.fr)

(demande en ligne et renseignements sur les dates de dépôt des candidatures).

---

Les logements du CROUS étant réservés aux boursiers du gouvernement français ou boursiers sur convention (gouvernements étrangers, organisations étrangères...) dont la famille réside en France depuis au moins deux ans, vous ne pouvez pas faire de demande de logement directement auprès du CROUS.



## LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Ces foyers réservent une partie de leurs logements aux étudiants (limite d'âge 25 ans). L'offre (chambre simple, appartement partagé, studio), le tarif et les conditions d'admission varient d'un foyer à l'autre. La réservation s'effectue très tôt dans l'année. A titre indicatif, le montant moyen de la redevance mensuelle varie entre 300 et 600 € (chauffage, eau, électricité compris).

- **Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)**

12 avenue du Général de Gaulle 94307 Vincennes

Tél.: +33 (0)141748100

[www.unhaj.org](http://www.unhaj.org)

[www.logement-jeunes.unhaj.org](http://www.logement-jeunes.unhaj.org)

- **Association des résidences et foyers de jeunes**

37 rue Clisson 75013 Paris

Tél.: +33 (0)146338662

[www.arfj.asso.fr](http://www.arfj.asso.fr)

## LES FOYERS D'ÉTUDIANTS

- **Union nationale des maisons d'étudiants (UNME)**

Tél.: +33 (0)9 64277655

[www.unme-asso.com](http://www.unme-asso.com)

## LES RÉSIDENCES PRIVÉES

Il s'agit de résidences étudiantes avec services (cafétéria, laverie, Internet...).

[www.estudines.com](http://www.estudines.com)

[www.icade-immobilier.com](http://www.icade-immobilier.com)

[www.adele.org](http://www.adele.org)

## LA COLOCATION

[www.colocation.fr](http://www.colocation.fr)

[www.appartager.com](http://www.appartager.com)

[www.pap.fr](http://www.pap.fr)

## L'HÉBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

Le séjour chez l'habitant constitue une alternative au logement traditionnel.

[www.leparisolidaire.com](http://www.leparisolidaire.com)





## Comment trouver un logement dans le secteur privé?

### AUPRÈS DE CERTAINES ASSOCIATIONS

Ces associations proposent de nombreuses offres de logement et vous mettent en relation avec les propriétaires, sous réserve d'adhérer moyennant une cotisation annuelle.

- **C.E.P. (entraide étudiants)**

5 rue de l'Abbaye 75006 Paris  
Tél. : +33 (0)1 55 42 81 23  
[www.logements-etudiants.org](http://www.logements-etudiants.org)

- **Office des services étudiants (OSE)**

En échange d'une cotisation annuelle, vous êtes mis en relation avec des propriétaires privés; cette association gère aussi des résidences étudiantes.

11-13 rue Serpente 75006 Paris  
[www.leclubetudiant.com](http://www.leclubetudiant.com)

### EN CONSULTANT LES PETITES ANNONCES DE LOGEMENT CHEZ DES PARTICULIERS

- **Journaux de petites annonces en kiosque**

De Particulier à Particulier...

- **Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ)**

101 quai Branly 75015 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 49 29 32 (de 10h00 à 13h00)  
[www.cidj.com](http://www.cidj.com)



## EN VISITANT DES SITES SPÉCIALISÉS SUR INTERNET RECELSANT DES OFFRES LOCATIVES

[www.pap.fr](http://www.pap.fr), [www.lodgis.com](http://www.lodgis.com)

[www.seloger.com](http://www.seloger.com)

[www.avendrealouer.com](http://www.avendrealouer.com)

## EN VOUS ADRESSANT AUX AGENCES IMMOBILIÈRES

Sachant que leur prestation est payante et plutôt chère (en général un mois de loyer).

## Votre logement : mode d'emploi

### CAUTION (APPELÉE AUSSI DÉPÔT DE GARANTIE)

Il est très fréquent que le propriétaire d'un logement demande un ou deux mois de loyer d'avance. Cette somme vous sera restituée lorsque vous partirez, une fois que le propriétaire aura vérifié le bon état des lieux.

### ÉTAT DES LIEUX

Il s'agit de l'inventaire de votre appartement, effectué avec votre propriétaire, à votre entrée dans le logement et à votre sortie.

### BAIL

C'est le contrat de location.

### ASSURANCE HABITATION

Vous devez impérativement souscrire une assurance multi risques afin de couvrir d'éventuels dommages (incendie, dégâts des eaux...)

---

Pour plus d'informations sur le logement parisien, consultez le site de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) : [www.adil75.org](http://www.adil75.org)

## Aide financière

Vous pouvez effectuer une demande d'aide au logement auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Cette aide ne peut être obtenue qu'une fois votre installation effectuée et sous certaines conditions, notamment si votre nom figure sur le contrat de location (bail) et si vous êtes détenteur d'un titre de séjour (pour les étudiants ressortissants d'un pays hors Espace Économique Européen). Toutes les explications sont disponibles sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

---

En période de rentrée universitaire, les étudiants peuvent faire leur demande auprès de l'antenne de la CAF située au Relais d'accueil à la Cité universitaire internationale de Paris.

# Votre santé

## L'assurance maladie

Les modalités à remplir dépendent de votre situation personnelle:

- **Si vous êtes étudiant ressortissant d'un pays membre de l'EEE ou de la Confédération helvétique :**

Procurez-vous la carte européenne auprès de l'organisme d'assurance maladie de votre pays d'origine,

- **Si vous êtes étudiant québécois en programme d'échange :**

Procurez-vous le formulaire SE-401-Q-102 ou SE-401-Q-106 auprès de votre caisse d'assurance maladie,

- **Si vous êtes étudiant ressortissant d'un pays hors EEE, vous avez 2 possibilités en fonction de votre situation :**

**Vous avez moins de 28 ans**

Vous devez vous affilier à la sécurité sociale étudiante en vous acquittant d'une cotisation annuelle forfaitaire auprès de l'université,

**Vous avez plus de 28 ans**

Comme vous ne pouvez pas vous affilier au régime de sécurité sociale étudiant, contactez une assurance privée dans votre pays d'origine ou, à défaut, dès votre arrivée en France, auprès de la caisse d'assurance maladie de votre domicile.

L'assurance maladie en ligne : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Les mutuelles étudiantes

Deux mutuelles gèrent le système d'assurance maladie étudiant :

- La mutuelle des étudiants (LMDE), [www.lmde.com](http://www.lmde.com)
- La Société mutualiste des étudiants de région parisienne (SMEREP), [www.smerep.fr](http://www.smerep.fr)

## Le service de médecine préventive universitaire

Une équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue) vous accueille, vous informe et vous conseille sur différents domaines d'ordre médical (médecine générale, nutrition, contraception, tabac, psychologie...). Elle assure également l'accueil des étudiants handicapés (informations et accès aux différents aménagements existants) et délivre le certificat médical requis pour l'inscription aux activités sportives universitaires.

- **Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)**

15 rue de l'École de médecine 75006 Paris

Tél.: +33 (0)140511000



Restaurant Le Cujas au centre Assas

## La restauration

Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Paris dispose de plusieurs restaurants universitaires (RU) et de cafétérias qui vous proposent des formules variées (menu traditionnel, formule « brasserie », saladerie, pizzeria...) à un tarif très abordable.

Vous avez la possibilité de vous restaurer dans l'un des RU proches de votre lieu de formation :

- **Centre Assas**  
92 rue d'Assas 75006 Paris
- **Bullier**  
39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris  
Accès: RER B, station Port Royal
- **Mazet**  
5 rue Mazet 75006 Paris  
Accès: Métro: Odéon

Vous disposez aussi de cafétérias :

- **Centre Panthéon**  
12 place du Panthéon 75005 Paris
- **Saints-Pères**  
45 rue des Saints-Pères 75006 Paris
- **Centre Vaugirard 1**  
391 rue de Vaugirard 75015 Paris
- **Institut Catholique**  
21 rue d'Assas 75005 Paris
- **Henri Poincaré**  
11 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris

Pour en savoir plus, consultez le site du CROUS de Paris: [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)

# Vos loisirs

## Les sports

Le service des sports de l'Université Panthéon-Assas vous permet de choisir parmi plus de 60 activités sportives et près de 300 créneaux horaires. Les inscriptions s'effectuent en début d'année universitaire. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous dès votre arrivée afin d'être sûr d'obtenir une place dans votre discipline de prédilection.

- **Service des sports**

92 rue d'Assas 75006 Paris

Tél. : +33 (0)144415779

[www.sportassas.com](http://www.sportassas.com)

N'oubliez pas qu'il vous faudra produire un certificat médical (établi par un médecin français) vous autorisant à exercer un sport. Adressez-vous au service de médecine préventive ([www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > Vie étudiante > Santé).

Par ailleurs, la ville de Paris dispose d'équipements sportifs très variés dont la liste et les modalités d'utilisation sont accessibles sur Internet: [www.sport.paris.fr](http://www.sport.paris.fr)

## Activités culturelles

La vie culturelle parisienne étant particulièrement riche, vous bénéficiez d'un très grand nombre d'opportunités pour vous cultiver et vous divertir à prix réduits.

Profitez des offres du CROUS (orchestre, chorale...) qui vous propose des billets à tarifs réduits pour les spectacles (théâtre, opéra, concerts, comédies et autres). Adressez-vous aussi au service culturel de l'Université Panthéon-Assas.

Pour en savoir plus:

- [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr) > Services aux étudiants > Vous cultiver, agir

- **Service culturel de l'Université Panthéon-Assas**

Centre Assas, 92 rue d'Assas 75006 Paris, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 211

Marie-Élisabeth Nicolet, [marie-elisabeth.nicolet@u-paris2.fr](mailto:marie-elisabeth.nicolet@u-paris2.fr)

Tél. : +33 (0)144415746



Tournez-vous également vers les Kiosques jeunes de la ville de Paris. Il s'agit de billetteries qui vous permettent de bénéficier de tarifs préférentiels dans différents domaines culturels (théâtre, cinéma, danse, spectacles...):

- **Kiosque jeunes le Marais**

14 rue François Miron 75004 Paris  
Tél.: 0142713876

- **Kiosque jeunes Champs de Mars (situé au CIDJ)**

101 quai Branly 75015 Paris  
Tél.: 0143061538

- **Kiosque jeunes goutte d'or**

Hall du Centre Musical Fleury Goutte d'Or-Barbara  
1 rue Fleury 75018 Paris  
Tél.: 0142624738

## Le théâtre

Vous pouvez bénéficier des tarifs préférentiels pratiqués par différents théâtres de Paris.

Consultez le site **www.paris.fr** pour plus de détails.

Les théâtres nationaux ainsi que les théâtres privés proposent également des places à prix modique pour les étudiants.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur les sites:

- [www.comedie-francaise.fr](http://www.comedie-francaise.fr)
- [www.theatre-chailot.fr](http://www.theatre-chailot.fr)
- [www.theatre-odeon.fr](http://www.theatre-odeon.fr)
- [www.colline.fr](http://www.colline.fr)





## Les musées

Depuis le 4 avril 2009, l'accès aux collections permanentes des musées et monuments nationaux est gratuit pour les jeunes âgés de moins de 26 ans, ressortissants de l'un des 27 pays de l'Union européenne.

La carte des musées et des monuments concernés est en ligne sur **www.culture.fr**

Pour en savoir plus sur les musées parisiens et nationaux (nocturnes, tarifs spécifiques ou gratuité, programmes...):

- [www.paris.fr](http://www.paris.fr)
- [www.rmn.fr](http://www.rmn.fr)

## Les librairies étrangères

Voici une liste non exhaustive des principales librairies étrangères où vous pourrez trouver des ouvrages variés (livres de cours, romans, essais, dictionnaires...) et vous replonger dans votre langue maternelle:

### LANGUE ALLEMANDE

- **Buchladen**  
3 rue Burq 75018 Paris  
Accès: Métro Abbesses (ligne 12)
- **Librairie allemande Marissal bücher**  
42 rue Rambuteau 75003 Paris  
Accès: Métro Rambuteau (ligne 11)

### LANGUE ANGLAISE

- **Abbey Bookshop**  
29 rue de la Parcheminerie 75005 Paris  
Accès: Métro Saint-Michel (ligne 4)
- **Whsmith**  
248 rue de Rivoli 75001 Paris  
Accès: Métro Concorde (lignes 1, 8, 12)

## LANGUES D'ASIE

- **Le Phénix, librairie chinoise**  
72 boulevard de Sébastopol 75003 Paris  
Accès: Métro Réaumur Sébastopol (lignes 3, 4)
- **Junku, librairie japonaise**  
18 rue des Pyramides 75001 Paris  
Accès: Métro Pyramides (ligne 7), Palais Royal (lignes 1, 7) ou Opéra (lignes 1, 3, 7, 8)
- **You-Feng**  
45 rue Monsieur Le Prince 75006 Paris  
Accès: Métro Odéon (lignes 4, 10)

## LANGUE ESPAGNOLE

- **Librairie espagnole**  
7 rue Littré 75006 Paris  
Accès: Métro Saint-Placide (ligne 4) ou Falguière (ligne 12)

## LANGUE GRECQUE

- **Desmos**  
14 rue Vandamme 75014 Paris  
Accès: Métro Gaîté (ligne 13) ou Montparnasse (lignes 4, 6, 12, 13)

## LANGUE ITALIENNE

- **La Libreria**  
89 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
Accès: Métro Bonne Nouvelle (ligne 8)
- **Tour de Babel**  
10 rue du Roi-de-Sicile 75004 Paris  
Accès: Métro Saint-Paul (ligne 1)

*Les bouquinistes sur les quais de Seine*







## LANGUES DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE

- **Avicenne**

25 rue Jussieu ou 30 rue des Fossés Saint-Bernard 75005 Paris

Accès: Métro Jussieu (lignes 7,10) ou Cardinal Lemoine (ligne 10)

- **Karthala**

24 boulevard Arago 75013 Paris

Accès: Métro Les Gobelins (ligne 7)

## LANGUE POLONAISE

- **Librairie polonaise**

123 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

Accès: Métro Saint-Germain des Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10)

## LANGUE RUSSE

- **La Librairie du Globe**

67 boulevard de Beaumarchais 75003 Paris

Accès: Métro Bréguet Sabin (ligne 5) ou Chemin Vert (ligne 8)

## Le cinéma

Les cinémas de Paris proposent des tarifs réduits aux étudiants.

- **Découvrez également la Cinémathèque française :**

[www.cinematheque.fr](http://www.cinematheque.fr)

---

Toutes les informations utiles relatives aux nombreuses manifestations culturelles parisiennes sont sur [www.parisinfo.com](http://www.parisinfo.com) (site de l'Office du tourisme) et [www.paris.fr](http://www.paris.fr) (site de la ville de Paris).

# LES PRINCIPAUX CONSULATS ET AMBASSADES À PARIS

## AFRIQUE DU SUD

59 quai d'Orsay 75007 Paris - Tél. : +33 (0)153 59 23 23

## ALGÉRIE

- **Ambassade**

50 rue de Lisbonne 75008 Paris - Tél. : +33 (0)153 93 20 20

- **Consulat**

11 rue d'Argentine 75016 - Tél. : +33 (0)1 53 72 07 00

## ALLEMAGNE

- **Ambassade**

13-15 av. F. D. Roosevelt 75008 Paris - Tél. : +33 (0)153 83 45 00

- **Consulat**

28 rue Marbeau 75016 Paris - Tél. : +33 (0)153 83 46 40

## ARGENTINE

- **Ambassade**

6 rue Cimarosa 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 05 27 00

- **Consulat**

6 rue Cimarosa 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 34 22 00

## AUSTRALIE

4 rue Jean Rey 75015 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 59 33 00

## AUTRICHE

- **Ambassade**

6 rue Fabert 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 63 30 63

- **Consulat**

17 av. de Villars 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 63 30 90

## BELGIQUE

9 rue de Tilsitt 75017 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 09 39 39

## BRÉSIL

- **Ambassade**

34 Cours Albert 1<sup>er</sup> 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 61 63 00

- **Consulat**

65 av. F. Roosevelt 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 61 85 50

## BULGARIE

1 av. Rapp 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 51 85 90

## CANADA

35 av. Montaigne 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 43 29 00

## CHINE

- **Ambassade**

11 av. George V 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 49 52 19 50

- **Consulat**

18-20 rue Washington 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 75 88 05

## CORÉE DU SUD

125 rue de Grenelle 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 47 53 01 01

## CÔTE D'IVOIRE

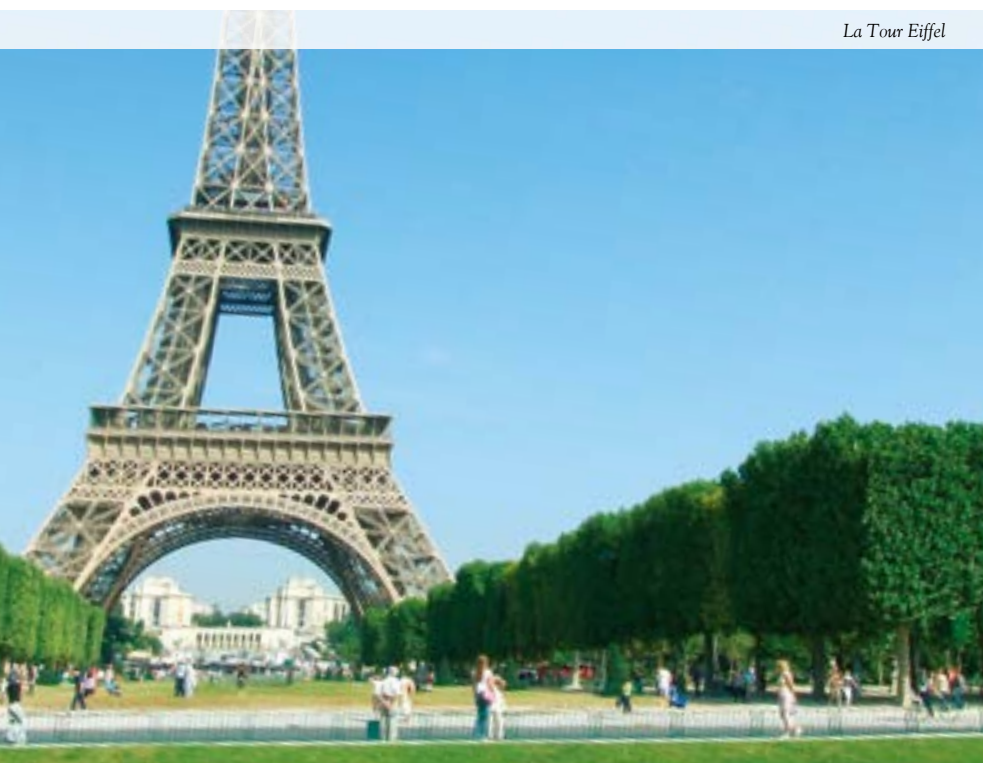
- **Ambassade**

102 av. Raymond Poincaré 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 64 62 62

- **Consulat**

18 rue Léonard de Vinci 75116 Paris - Tél. : +33 (0)6 69 29 91 47

*La Tour Eiffel*





*Notre-Dame de Paris*

## DANEMARK

77 av. Marceau 75116 Paris - Tél.: +33 (0)144312121

## ESPAGNE

- **Ambassade**

22 av. Marceau 75008 Paris - Tél.: +33 (0)144431800

- **Consulat**

165 bd Malesherbes 75017 Paris - Tél.: +33 (0)144294000

## ESTONIE

17 rue de la Baume 75008 Paris - Tél.: +33 (0)156622200

## ÉTATS-UNIS

2 av. Gabriel 75008 Paris - Tél.: 0143122222

## FINLANDE

- **Chancellerie**

1 place de Finlande 75007 Paris - Tél.: +33 (0)144181920

- **Consulat**

2 rue Fabert 75007 Paris - Tél.: +33 (0)144181928/29

## GÉORGIE

104 av. Raymond Poincaré 75116 Paris - Tél.: +33 (0)145021616

## GRANDE-BRETAGNE

- **Ambassade**

35 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris  
Tél. : +33 (0)144513100

- **Consulat**

16 rue d'Anjou 75008 Paris - Tél. : +33 (0)144513102

## GRÈCE

- **Ambassade**

17 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris - Tél. : +33 (0)147237228

- **Consulat**

23 rue de Galilée 75116 Paris  
Tél. : +33 (0)1 47 23 72 23 / +33 (0)1 47 20 40 64

## HAÏTI

- **Ambassade**

10 rue Théodule Ribot 75017 Paris - Tél. : +33 (0)147634778

- **Consulat**

35 avenue de Villiers 75017 Paris - Tél. : +33 (0)1 42 12 70 50

## HONGRIE

- **Ambassade**

5 square de l'avenue Foch 75116 Paris - Tél. : +33 (0)145009495/97

- **Consulat**

7 square Vergennes 75015 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 81 02 30

## INDE

- **Ambassade**

15 rue Alfred Dehodencq 75016 Paris - Tél. : +33 (0)140507070

- **Consulat**

20 rue Albéric Magnard 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 50 71 71

## IRLANDE

4 rue Rude 75116 Paris - Tél. : +33 (0)144176700

## ISLANDE

52 avenue Victor Hugo 75116 Paris - Tél. : +33 (0)144173285

## ISRAËL

- **Ambassade**

3 rue Rabelais 75008 Paris - Tel : +33 (1) 40 76 55 00

- **Consulat**

3 rue de Rabelais 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 76 55 40/13

## ITALIE

- **Ambassade**

51 rue de Varenne 75007 Paris - Tél.: +33 (0)149540300

- **Consulat**

5 bd Émile Augier 75016 Paris - Tél.: +33 (0)144304700

## JAPON

7 av. Hoche 75008 Paris - Tél.: +33 (0)148886200

## LETTONIE

6 villa Saïd 75116 Paris - Tél.: +33 (0)153645810

## LIBAN

- **Ambassade**

3 villa Copernic 75116 Paris - Tél.: +33 (0)140677575

- **Consulat**

123 av. de Malakoff 75116 Paris - Tél.: +33 (0)140672636

## LITUANIE

22 bd Courcelles 75017 Paris - Tél.: +33 (0)140545050

## LUXEMBOURG

33 av. Rapp 75007 Paris - Tél.: +33 (0)145551337

*Le Pont Alexandre III*



## MALI

- **Ambassade**  
89 rue du Cherche-Midi 75006 Paris - Tél.: +33 (0)145485843
- **Consulat**  
53 rue Hoche 93170 Bagnolet - Tél. : +33 (0)1 55 82 08 30

## MAROC

- **Ambassade**  
5 rue Le Tasse 75116 Paris - Tél.: +33 (0)145206935
- **Consulat**  
12 rue Saïda 75015 Paris - Tél.: +33 (0)156567200

## MEXIQUE

- **Ambassade**  
9 rue de Longchamp 75116 Paris - Tél.: +33 (0)153702770
- **Consulat**  
4 rue Notre-Dame des Victoires 75002 Paris  
Tél.: +33 (0)142865620

## MONACO

22 bd Suchet, 75016 Paris - Tél.: +33 (0)145047454

## NORVÈGE

28 rue Bayard, 75008 Paris - Tél.: +33 (0)153670400

## NOUVELLE-ZÉLANDE

7 ter rue Léonard de Vinci 75116 Paris - Tél.: +33 (0)145014343

## PAYS-BAS

7/9 rue Eblé 75007 Paris - Tél.: +33 (0)140623300

## POLOGNE

- **Ambassade**  
1 rue Talleyrand 75007 Paris - Tél.: +33 (0)143173400
- **Consulat**  
1 rue Talleyrand 75007 Paris - Tél.: +33 (0)143173422

## PORTUGAL

- **Ambassade**  
3 rue de Noisiel 75016 Paris - Tél.: +33 (0)147273529
- **Consulat**  
6 rue Georges Berger 75017 Paris - Tél.: +33 (0)156338100



## ROUMANIE

- **Ambassade**

5 rue de l'Exposition 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 47 05 10 46/18 70

- **Consulat**

5 rue de l'Exposition 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 47 05 27 55/29 56

## RUSSIE

- **Ambassade**

40-50 bd Lannes 75116 Paris - Tél.: +33 (0)145 04 05 50

## SÉNÉGAL

- **Ambassade**

14 av. Robert Schuman 75007 Paris - Tél.: +33 (0)147 05 39 45

- **Consulat**

22 rue Hamelin 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 05 38 48

## SLOVAQUIE

125 rue du Ranelagh 75016 Paris - Tél.: +33 (0)1 71 93 73 33

## SLOVÉNIE

- **Ambassade**

28 rue Bois-le-Vent 75016 Paris - Tél.: +33 (0)144 96 50 71

## SUÈDE

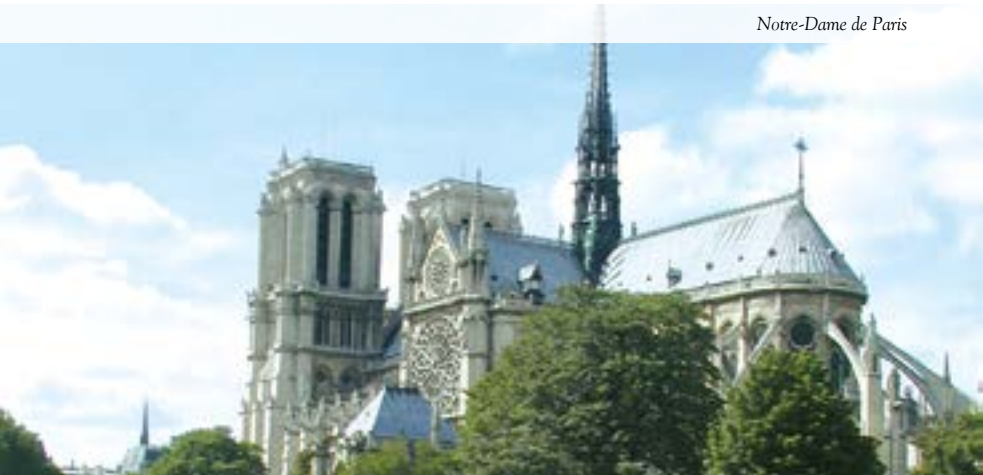
17 rue Barbet de Jouy 75007 Paris - Tél.: +33 (0)144 18 88 00

## SUISSE

- **Ambassade**

142 rue de Grenelle 75007 Paris - Tél.: +33 (0)149 55 67 00

*Notre-Dame de Paris*



## TAÏWAN

78 rue de l'Université 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 39 88 20

## TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

- **Ambassade**

15 av. Charles Floquet 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 65 13 00

- **Consulat**

18 rue Bonaparte 75006 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 32 02 00

## THAÏLANDE

8 rue Greuze 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 26 50 50

## TUNISIE

- **Ambassade**

25 rue Barbet de Jouy 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 55 95 98

- **Consulat**

17-19 rue de Lubeck 75016 Paris - Tél. : + 33 (0)1 53 70 69 10

## TURQUIE

- **Ambassade**

16 av. de Lamballe 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 92 71 11

- **Consulat**

44-46 rue de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : +33 (0)1 47 12 30 30

## UKRAINE

- **Ambassade**

21 av. de Saxe 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 43 06 07 37

- **Consulat**

21 av. de Saxe 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 13 70

## VÉNÉZUELA

- **Ambassade**

11 rue Copernic 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 53 29 98

- **Consulat**

8 impasse Kléber 75016 Paris – Tél. : +33 (0)1 47 55 00 11

## VIÊTNAM

- **Ambassade**

62 rue Boileau 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 14 64 00

---

Toutes les ambassades et tous les consulats étrangers en France sont répertoriés sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) > Venir en France (Annuaire).

# RÉPERTOIRE

---

## LES COORDONNÉES ESSENTIELLES

### À l'Université Panthéon-Assas

- **Service de l'Action internationale**  
12 place du Panthéon 75005 Paris  
[www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) > international

### Étudier en France : les modalités

- **Établissements supérieurs et système d'études français**  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- **Dossiers d'admission préalable**  
[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)
- **Test de langue TCF**  
[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)
- **Comprendre le dispositif Erasmus**  
[www.europe-education-formation.fr/page/erasmus](http://www.europe-education-formation.fr/page/erasmus)

*La bibliothèque du centre Assas*



## Formalités administratives

- **Informations générales**  
www.egide.asso.fr
- **Aides financières**  
www.caf.fr
- **Assurance maladie**  
www.ameli.fr
- **Visa**  
www.diplomatie.gouv.fr
- **Titre de séjour**  
www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

## Vie quotidienne : accueil, soutien, accompagnement, bourses...

- **Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)**  
17 boulevard Jourdan 75014 Paris  
Tél. : +33 (0)144166400  
www.ciup.fr
- **Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)**  
69 quai d'Orsay 75007 Paris  
Tél. : +33 (0)144185300  
www.cnous.fr
- **Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)**  
**CROUS de Paris**  
39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris  
Tél. : +33 (0)140513600  
www.crous-paris.fr
- **Alliance Française**  
101 boulevard Raspail 75006 Paris  
Tél. : +33 (0)142849000  
www.alliancefr.org
- **Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ)**  
101 quai Branly 75015 Paris  
Tél. : Tél. : +33 (0)144492932 (de 10h00 à 13h00)  
www.cidj.com
- **Logement**  
www.adil75.org

## Découvrir la Ville de Paris

www.paris.fr  
www.parisinfo.com

